

Nouvelle-Zélande

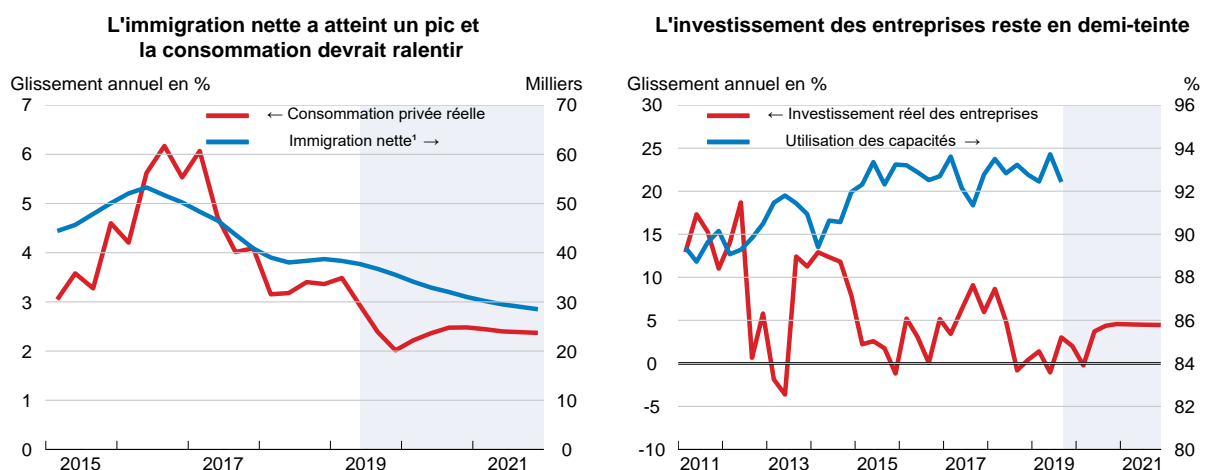
La croissance devrait demeurer aux alentours de 2 ½ pour cent en 2020-21. Les exportations devraient ralentir et la consommation va se modérer, du fait d'une baisse de l'immigration nette et de la diminution des gains de patrimoine résidentiel. Cela dit, l'investissement des entreprises devrait se raffermir, compte tenu de la hausse des coûts de main-d'œuvre et de la diminution du coût du capital, atténuant du même coup les fortes contraintes de capacité.

L'orientation de la politique budgétaire, qui est actuellement expansionniste, deviendra quasiment neutre en 2020 et restrictive en 2021. La banque centrale a récemment réduit le taux directeur de 50 points de base pour le ramener à 1 %, et devrait sans doute procéder à deux autres baisses de 25 points de base d'ici à la mi 2020, nécessaires pour rapprocher l'inflation au point médian de la fourchette retenue comme objectif. Elle prévoit aussi de revoir sensiblement à la hausse les exigences de fonds propres des banques, ce qui atténuerait les risques mais ferait augmenter le coût du crédit.

La croissance économique est stable

La croissance économique a fléchi pour s'établir aux alentours de 2 ½ pour cent. La consommation des ménages se modère en raison de la baisse de l'immigration nette et de la diminution des gains de patrimoine résidentiel. En dépit du point haut historique atteint par le taux d'utilisation des capacités et du faible coût du capital, l'investissement des entreprises reste atone, leur confiance ayant été entamée par l'accentuation de l'incertitude relative à la situation économique mondiale, ainsi que par des préoccupations concernant la politique du gouvernement, les ressources en main-d'œuvre disponibles et leur coût, et l'étroitesse des marges bénéficiaires. Toutefois, l'investissement résidentiel a beaucoup augmenté, ce qui a contribué à réduire les pénuries de logements. Les prix des produits de base exportés par la Nouvelle-Zélande restent élevés par rapport aux tendances antérieures, ce qui soutient les revenus et l'activité économique.

Nouvelle-Zélande



1. Prévisions de la RBNZ. Les données relatives à l'immigration nette se rapportent aux migrants d'âge actif (âgés de 15 ans ou plus).
Source : Banque de réserve de Nouvelle-Zélande (RBNZ, Reserve Bank of New Zealand) (2019), Monetary Policy Statement, Août ; Institut néo-zélandais de recherche économique (NZIER, New Zealand Institute of Economic Research) (2019), Capacity Utilisation, Business Opinion ; et Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 106.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934045791>

Nouvelle-Zélande : Demande, production et prix

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Prix courants milliards de NZD	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2009/2010)				
Nouvelle-Zélande						
PIB aux prix du marché	265.9	2.7	2.8	2.7	2.5	2.4
Consommation privée	153.0	4.7	3.3	2.7	2.4	2.4
Consommation publique	48.1	2.8	2.2	2.9	3.5	2.2
Formation brute de capital fixe	61.1	3.5	3.6	3.0	3.0	3.5
Demande intérieure finale	262.2	4.1	3.2	2.8	2.7	2.6
Variation des stocks ¹	0.8	-0.1	0.5	-0.7	0.3	0.0
Demande intérieure totale	263.1	3.9	3.7	2.1	3.0	2.6
Exportations de biens et services	71.1	2.3	2.6	2.8	1.6	2.3
Importations de biens et services	68.2	6.9	5.8	1.0	3.3	3.1
Exportations nettes ¹	2.9	-1.2	-0.8	0.5	-0.5	-0.2
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	–	3.5	1.1	2.1	2.2	2.0
Indice des prix à la consommation	–	1.9	1.6	1.5	1.9	1.9
IPC sous-jacent ²	–	1.4	1.2	1.8	1.9	1.9
Taux de chômage (% de la population active)	–	4.7	4.3	4.1	4.2	4.3
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	–	-1.4	-1.0	-0.7	-0.6	-0.4
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	–	1.1	0.9	0.4	0.3	0.8
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	–	36.0	34.5	32.7	32.5	31.8
Balance des opérations courantes (% du PIB)	–	-2.7	-3.9	-3.2	-3.3	-3.4

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation hors alimentation et énergie.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 106.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934046722>

Le marché du travail est tendu, le taux de chômage étant inférieur à son niveau structurel estimé et la progression des salaires s'accéléralant légèrement, ce qui est en partie imputable aux relèvements programmés du taux de salaire minimum, qui devrait atteindre 20 NZD de l'heure en 2021, faisant de la Nouvelle-Zélande un des pays de l'OCDE où le salaire minimum mesuré en proportion du salaire médian est le plus élevé. L'inflation reste légèrement inférieure au point médian de la fourchette retenue comme objectif par la Banque de réserve.

La politique monétaire est expansionniste, mais la politique budgétaire va prendre une orientation restrictive

La politique budgétaire sera légèrement expansionniste en 2020, compte tenu des effets retardés du recul estimé (de ½ point de PIB) de l'excédent primaire sous-jacent des administrations publiques en 2019, et devrait prendre une orientation restrictive en 2021, ce même excédent primaire sous-jacent augmentant de ½ point de PIB. Certaines hausses de dépenses programmées pour l'exercice 2019/20 (clos le 30 juin) pourraient être différées en raison de contraintes de capacité, notamment dans les infrastructures, ce qui reportera la relance. Le resserrement budgétaire de 2021 résultera d'un accroissement des recettes fiscales. La politique monétaire devrait devenir plus accommodante d'ici à la mi-2020, sachant que l'on s'attend à deux nouvelles baisses de 25 points de base du taux directeur, qui s'établit actuellement à un point bas historique de 1 %. Toutefois, le relèvement programmé du ratio de fonds propres de base imposé aux banques risque de restreindre l'accès au crédit.

Si de nouvelles mesures de relance se révèlent nécessaires, la Nouvelle Zélande pourra tout à fait actionner les leviers budgétaires, dans la mesure où le budget des administrations publiques est excédentaire et leur endettement faible. L'approche de la budgétisation axée sur le bien-être, adoptée pour la première fois pour l'exercice 2019/20, pourrait améliorer l'efficacité des dépenses ou des allègements fiscaux supplémentaires en termes de gains de bien-être. Le renforcement de ce dernier et de la demande agrégée pourrait être favorisé par des réformes destinées à réduire les obstacles à l'augmentation de l'offre de logements neufs, notamment ceux qui découlent de règles d'urbanisme inutilement restrictives et complexes ainsi que de contre-incitations financières qui dissuadent les collectivités locales de mettre en place les infrastructures liées aux logements.

La croissance économique restera régulière

La croissance du PIB devrait demeurer aux alentours de 2 ½ pour cent en 2020-21. Même si l'immigration nette et les exportations devraient ralentir, et la politique budgétaire prendre une orientation légèrement restrictive, l'investissement des entreprises devrait s'accroître, compte tenu de la montée des coûts salariaux et de la poursuite de la baisse du coût du capital. Le taux de chômage devrait rester proche de son bas niveau actuel. La hausse du coût du travail va entraîner une accélération progressive de l'inflation. Une dégradation de la situation économique mondiale plus marquée que prévu constitue un risque majeur de divergence à la baisse par rapport aux prévisions ; elle réduirait en effet la progression des exportations et de l'investissement des entreprises. Dans ce scénario, les prix des exportations néo-zélandaises de produits de base pourraient aussi baisser, ce qui pèserait sur les revenus et la croissance de la production. En revanche, si l'immigration nette diminue moins qu'on le suppose, cela favorisera une croissance plus vigoureuse.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2019 Issue 2

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9b89401b-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Nouvelle-Zélande », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2019 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/68fc7c85-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.